



## RAPPORT

### au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du postulat  
Incitons nos jeunes à se familiariser avec les rouages de la gestion des affaires communales  
en organisant un Conseil communal des jeunes une fois par année.

Président : Raduljica Olivier (SOC)  
Membres : Patrick Aubort (PLR)  
Bassam Degerab (Les Verts)  
Alioune Diop (ML)  
Patrick Grognoz (PLR)  
Yanick Hess (PLR)  
Anthony Huys (SOC)  
Domenico Silleri (SOC)  
Bernard Tschopp (PLR)  
Franklin Zakine (UDC)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission s'est réunie le lundi 11 septembre 2014 à la Villa Mounsey en présence de  
Mme. Jacqueline Pellet, Municipale, et M. Simon Smith, Délégué à la jeunesse, que nous  
remercions pour la qualité et la pertinence des informations fournies.

#### PREAMBULE

Le postulant souhaite participer à essayer de remédier à l'absentéisme des jeunes dans la  
participation à l'organisation de la vie sociale. Il veut inscrire sa proposition dans le cadre de  
l'éducation civique des jeunes en les impliquant en jouant le rôle des adultes et en simulant  
le gestion des affaires communales. Nous nous mettrions à l'écoute des jeunes pour voir  
leurs centres d'intérêt et leur donnerions un pupitre pour communiquer. Il parle d'une  
action citoyenne et éducative au même titre que d'autres projets de civisme.

Mme Pellet nous apprend que la Municipalité est réticente à ce postulat. L'objectif est  
généreux mais il s'agit là d'une fausse bonne idée. En effet, les parlements de jeunes  
péclotent en Suisse au niveau communal. Car pour être efficace il faudrait plusieurs réunions  
annuelles et un certain budget administratif. Elle mentionne le cas de Blonay qui a initié un  
tel parlement qui s'est dissout après cinq ou six rencontres.

De plus, une proposition similaire de Conseil communal des jeunes avait déjà été développée il y a quelques années dans notre Commune par Nick Miller et avait malheureusement accouché d'une souris. Les jeunes recherchant principalement un soutien mais peinant à participer. Lorsqu'ils ont obtenu leur skate-park ou leur salle de concert ils ne viennent plus.

Elle mentionne qu'une étude qui vient de paraître montre que  $\frac{3}{4}$  des jeunes suisses s'impliquent dans la vie de la sociale et ce principalement au travers de sociétés de jeunesse, d'associations ou par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Mme la Municipale nous informe finalement qu'à sa connaissance aucune classe n'a fait de demande pour assister à une séance du Conseil communal et se pose la question de l'existence d'une réelle demande. Elle propose de transmettre cette proposition au Conseil d'établissement des écoles pour voir si eux souhaitent mettre en place quelque chose.

## DISCUSSION GENERALE

Des questions relatives à la représentativité, à la compétence, au pouvoir, à l'organisation et au financement d'un tel parlement apparaissent chez les commissaires.

Plusieurs commissaires redoutent que les questions qui y seraient soulevées soient majoritairement liées à l'école et à son organisation (une redondance avec un Conseil des élèves est mentionnée). D'autres regrettent le faible nombre de jeunes touchés puisqu'il s'agirait d'un parlement de délégués. D'autres encore le probable faible intérêt pour des problématiques communales (les jeunes se mobilisant plutôt sur des questions nationales ou internationales). Finalement l'étiollement de la motivation des jeunes lorsque les réalisations de projets prennent du temps inquiètent également les commissaires.

Mais la question centrale semble être celle de la demande : y en a-t-il vraiment une ? M. Smith nous apprend qu'actuellement, lorsqu'une préoccupation ou une proposition apparaît, elle est relayée par le travailleur social hors murs ou les centres de loisirs (ou prochainement peut-être la maison de quartier). Les jeunes passent par leurs canaux qui sont souvent informels.

Le postulant insiste sur le fait qu'il ne souhaite pas créer un canal supplémentaire ni sensibiliser les jeunes à la vie politique mais de participer à développer chez eux un esprit milicien en les invitant à « jouer aux grands » dans un projet conçu pour eux.

La discussion s'oriente vers une sorte de Forum des jeunes qui représenterait une autre manière d'aborder le problème. Une sorte d'atelier participatif qui se tiendrait une à deux fois par année et qui semble recueillir une majorité d'avis favorables parmi les commissaires. L'idée d'une plateforme de communication exposant les sujets traités au Conseil communal de manière ludique est également émise (sur le site d'animation jeunesse ou sur celui de notre Conseil). Toutefois, le titre du postulat étant clair et la volonté du postulant de garder la symbolique du Conseil communal pour le faire découvrir aux jeunes étant affirmée, un

autre postulat devrait être déposé.

## Conclusion

Au terme des discussions c'est avec 1 voix pour, 6 voix contre et 3 abstentions que la commission vous propose de refuser la prise en considération de ce postulat.

1 oui, 6 non, 3 abstention, 0 bulletin blanc.

Le président-rapporteur  
Raduljica Olivier (SOC)